



Titre Professionnel Assistant(e) de vie aux familles Spécialisation handicap Niveau 3



Présentation générale

Le titulaire du Titre Professionnel « Assistant de vie aux familles » (ADVF) est un professionnel qualifié, compétent et polyvalent, qui intervient ponctuellement ou régulièrement pour accompagner dans la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

Le métier peut s'exercer à temps plein, mais, le plus souvent, il s'exerce à temps partiel. Les horaires sont variables, décalés (y compris le travail de nuit, de fin de semaine). La possession d'un moyen de locomotion est nécessaire pour assurer les déplacements à domicile.



Objectifs

Acquérir les connaissances, les savoir-faire et les comportements professionnels ainsi que les méthodes de travail décrites dans le référentiel.

Accompagner vers l'obtention du Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles, qualification de niveau 3, ainsi que vers le Certificat complémentaire de Spécialisation « Accompagner les personnes en situation de handicap à leur domicile »

Favoriser l'insertion professionnelle en développant les compétences attendues.



Passerelles et débouchés possibles

Aide à domicile
Assistant de vie
Assistant ménager
Agent à domicile
Garde à domicile
Garde d'enfants.

Absence de données précises afférentes à l'insertion socio-professionnelle en raison du démarrage de cette première action sur notre site.



Durée

Conditionnée par les résultats du positionnement
Durée indicative du parcours complet : 756 heures dont 476 heures à la MFR et 280 heures en milieu professionnel, du 02/10/20 au 11/03/21.

Public concerné

Tout public à partir de 18 ans
Effectif : 8 à 20 participants

Prérequis

18 ans minimum

Modalités d'accès

Validation du projet auprès d'un prescripteur (POLE EMPLOI, MISSION LOCALE ou CAP EMPLOI) ou d'un orienteur (CCAS, CONSEIL DEPARTEMENTAL)

Module de positionnement comprenant le repérage des acquis de formations antérieures et l'évaluation des acquis professionnels : à l'issue de ce positionnement chaque candidat reçoit une proposition de personnalisation de son parcours

Prise en charge des apprenants en situation de handicap :

Entretien préalable

Accompagnement par un référent handicap
Madame CRINQUAND 03 84 73 06 66 pour toute demande d'information

Adaptation de la formation



Contenu de la formation

Le contenu du diplôme est indiqué par le référentiel propre au Titre Professionnel d'Assistant(e) de vie aux familles.

La formation s'articule autour de 9 modules :

- M1 :** Accueil – intégration – levée des freins (21H).
- M2 :** Développer des savoirs-être professionnels (21H).
- M3 :** Sensibilisation au principe d'égalité homme-femme, au développement durable et au numérique (21H).
- M4 :** Examen (28H).
- M5 :** Entretien le logement et le linge d'un particulier (105H).
- M6 :** Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien (140H).
- M7 :** Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile (105H).
- M8 :** Certificat complémentaire de spécialisation : accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile (35H).
- M9 :** Période de stage en Entreprise (280H).

Le domaine général est étudié à travers le module 12 (90h), soit 595h de formation en centre de formation.



Modalités pédagogiques

Modalités de la formation

Formation présentielle avec périodes de stage.
Formation collective et individualisée.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée.
Logement pédagogique équipé : cuisine, appareils ménagers, matériels d'entretien du logement et du linge, d'assistance (fauteuil, déambulateur...), lit médicalisé, matériel de puériculture.
Centre de ressources équipé d'ordinateurs.

Méthodes d'apprentissage

Apports théoriques en salle, autoformation accompagnée.
Mises en situations pratiques en plateau technique.
Application réelle lors des périodes de stage.

Équipe pédagogique

Formateurs professionnels du métier et formés à la pédagogie pour adultes

Responsable de formation
Direction de centre
Réfèrent handicap
Réfèrent administratif



Responsable de formation

Valérie GALLAND.



Modalités d'acquisition de la certification

Acquisition des compétences : 6 épreuves en cours de qualification et 2 épreuves en fin de qualification.

L'examen final comporte deux épreuves orales :

- Une épreuve de synthèse :** une mise en situation professionnelle (1h) et un entretien technique (15min).
- Un entretien final** (analyse des compétences, des connaissances et de la compréhension générale).



Tarifs

4 570 € pour un parcours complet (9,60 € par heure à la MFR)
Demandeurs d'emploi avec prise en charge par le conseil régional : reste à charge 0 €.
Autres possibilités de financement : plan de développement des compétences de l'employeur, compte personnel de formation, transition professionnelle, Pro A.

Possibilité d'hébergement et de restauration à la MFR.

Résultats à l'examen

Taux de réussite au Titre professionnel d'Assistant(e) de vie aux familles : absence de résultat en raison du démarrage de cette action en 2020 sur notre site

Plus d'informations

Sur notre site internet :
www.mfr-salins.fr

Sur les réseaux sociaux :
[www.facebook.com / Mfr Salins](https://www.facebook.com/MfrSalins)

Par téléphone en vue d'un RDV :
03 84 73 06 66

Par mail :
mfr.salins@mfr.asso.fr

Par courrier
15 Hameau de Blegny
39110 Salins Les Bains

